LiBRA
FORMATION & BILAN DE COMPÉTENCES

IMPÔTS LOCAUX ET FISCALITÉ LOCALE

Comprendre les impôts locaux, décrypter les réformes fiscales et maîtriser les leviers dont disposent les collectivités pour financer leurs politiques publiques et éclairer leurs choix budgétaires.

PUBLIC CONCERNÉ

Élus, Collaborateurs et Agents publics

FORMATS POSSIBLES

- PRÉSENTIEL
 Durée : **6h00**
- DISTANCIEL
 Durée : **4h00 (Visioconférence)**

FINANCEMENTS POSSIBLES

- Budget formation de vos collectivités
- DIF-Élus via MON COMPTE ELU

OBJECTIFS

- Comprendre le fonctionnement de la fiscalité locale et son rôle dans le financement des collectivités
- Identifier les principaux impôts, taxes et ressources fiscales des territoires
- Maîtriser les évolutions récentes de la fiscalité locale et leurs conséquences financières
- Identifier les marges de manœuvre fiscales et les leviers de décision des élus
- Analyser les effets des choix fiscaux sur le budget, les habitants et les entreprises



CONTENU PÉDAGOGIQUE

1 Comprendre les fondamentaux de la fiscalité locale

- Impôts locaux et financement des collectivités
- Fiscalité, dotations et compensations
- Autonomie et répartition des ressources
- Fiscalité communale et intercommunale

2 Identifier les principaux impôts et taxes locaux

- Taxes foncières
- Résidences secondaires et logements vacants
- Fiscalité économique : CFE, IFER, TASCOM
- Taxes de séjour, d'aménagement et spécifiques
- Droits de mutation et autres recettes

3 Comprendre les réformes fiscales et leurs conséquences

- Suppression de la taxe d'habitation principale
- Évolution fiscale et suppression de la CVAE
- Compensations par fractions de TVA
- Impacts sur l'autonomie et les budgets
- Évolutions fiscales de 2026

4 Maîtriser les leviers de décision fiscale

- Bases, taux et produits fiscau
- Règles de vote des taux
- Exonérations, abattements et modulations
- Impacts financiers des évolutions fiscales
- Fiscalité et stratégie budgétaire

5 Analyser la fiscalité pour éclairer les choix budgétaires

- Lecture des données fiscales
- Évolution des recettes : bases et taux
- Marges de manœuvre et financements
- Impacts sur ménages et entreprises
- Explication des décisions fiscales

6 Cas pratiques et mises en situation

- Lecture commentée d'un état fiscal et d'un budget simplifié
- Calcul de l'effet d'une évolution des bases ou des taux
- Simulation d'arbitrages fiscaux et budgétaires
- Construction d'un argumentaire pédagogique à destination des habitants

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

PRÉREQUIS

Aucun, sauf mention contraire précisée dans le programme de formation

FORMATEUR MOBILISÉ

1 formateur-expert

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Session organisée en présentiel dans une salle adaptée (intra ou inter) ou en distanciel via un outil de visioconférence
- Présentation académique de la thématique
- Alternance d'apports méthodologiques, d'illustrations concrètes et d'échanges avec le stagiaire
- Exercices pratiques, simulations, mises en situation et travail individualisé
- Envoi d'un support pédagogique écrit à l'issue de la session

QUALITÉ ET CONFORMITÉ DES FORMATIONS

- Organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation et des bilans de compétences, et bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la formation des élus locaux
- Formations conçues dans le respect des exigences réglementaires, pédagogiques et administratives applicables

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Envoi d'un questionnaire de recueil des attentes des stagiaires en amont de la formation
- Émargement ou dispositif de traçabilité de présence
- Évaluation des acquis de la formation à travers des exercices, quiz, études de cas ou échanges pédagogiques
- Questionnaire d'évaluation à chaud à l'issue de la session
- Certificat de réalisation délivré à l'issue de la formation
- Accès au Service Après-Formation LiBRA permettant aux participants de poser des questions complémentaires pendant une durée de 2 mois via une adresse e-mail dédiée
- Questionnaire de suivi à froid transmis dans les deux mois suivant la formation